

Lundi 22 avril 2024

Le marché du Clos Saint-Marc en lice pour devenir le « plus beau marché de France »

Dans le cadre de la saison 7 de « Votre Plus Beau Marché diffusé » sur TF1, le marché du Clos Saint-Marc est retenu dans la liste des 24 marchés qui ont reçu le plus de suffrages lors de cette opération portée conjointement par Paris-Normandie et le journal de 13 h de TF1.



Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Sileymane SOW, Adjoint au Maire en charge du commerce, de l'économie et de l'attractivité et Nicolas ZUILI, Adjoint au Maire en charge du secteur rive droite : « Le marché du Clos Saint-Marc est sacré plus beau marché de Haute-Normandie, quelle fierté ! « Le Clos », situé dans la seule ville française sacrée Ville créative de l'UNESCO pour sa gastronomie, est ainsi récompensé de l'engagement des producteurs locaux qui proposent une offre de produits en circuit court toujours plus riche. Alors mobilisons-nous et votons ! »

À l'occasion de la 7^{ème} édition de l'opération Votre Plus Beau Marché de TF1, et grâce aux votes des lecteurs du Paris Normandie, le marché du Clos Saint-Marc a été élu le « plus beau marché de Haute-Normandie ». Cette récompense vient valoriser la diversité des produits proposés par les producteurs locaux du marché, mais également la spécificité de son coin des brocanteurs.

Le marché du Clos Saint-Marc est donc désormais en compétition avec les 23 autres lauréats régionaux pour devenir le « plus beau marché français ». Pour ce faire, un vote est organisé sur le site internet de l'opération Votre Plus Beau Marché (www.votreplusbeaumarche.fr), auquel tout le monde peut participer.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 23 mai, ainsi que toutes les personnes sensibles au succès et au rayonnement du marché du Clos Saint-Marc sont donc encouragées à prendre part au vote afin de lui permettre d'être élu « plus beau marché de France ».



Le calendrier des prochaines étapes de l'élection :

- Du 22 avril au 23 mai : compétition entre les 24 lauréats régionaux par vote en ligne ;
- Du 24 mai au 14 juin : compétition entre les 10 derniers finalistes par vote en ligne ;
- 14 juin : clôture des votes ;
- 21 juin : vote du super jury sur la base des 3 derniers marchés en lice ;
- Semaine du 24 juin : révélation du marché gagnant à l'occasion d'une page spéciale dans le JT de 13 heures de TF1.

